

DEC122869DR02

Décision donnant délégation de signature aux responsables de service pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Mme Christine d'Argouges, aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris B ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre Reyes, IE2, adjoint à la déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre Reyes, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Dominique Le Fur, IR1, responsable du service des Ressources Humaines et à M. Louis Avigdor, IE2, responsable du service du Partenariat et de la Valorisation.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 septembre 2012

La déléguée régionale

Christine d'Argouges